

16 avril 2018

**Déclaration du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-douzième session, Miroslav Lajčák, prononcée à la réunion d'organisation de la Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale**

*[transcription]*

*Mesdames et Messieurs les représentants, Chers collègues – Bonjour,*

Permettez-moi, en guise de préambule, de rappeler une évidence : la biodiversité marine n'a pas de frontières. Or, nous avons constaté que cette diversité biologique n'était pas bien gérée. Et il est clair que le seul moyen de remédier à ce problème est de parvenir à un accord mondial.

C'est grâce au multilatéralisme que nous sommes arrivés à la situation actuelle, et c'est grâce à lui que nous pourrons continuer d'avancer. À l'heure où il est mis en cause, nous avons là un exemple de son application pratique.

Le multilatéralisme est le fil conducteur qui relie les négociations de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, tenues il y a plus de 40 ans, à la tâche qui nous attend : trouver un accord sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

À la conférence, tous les États Membres et les États parties seront réunis dans la même pièce, où ils s'écouteront les uns les autres et dialogueront. Nous servons tous un seul et même grand objectif : élaborer un traité pour protéger la biodiversité marine. C'est le multilatéralisme en marche.

L'ONU est le lieu idéal pour négocier un tel traité.

Au cours des prochains jours, vous allez commencer à poser des jalons pour les deux prochaines années. Je suis sûr que M<sup>me</sup> Lee conduira les négociations avec doigté, et je saisis cette occasion pour la féliciter de son élection à la présidence de la Conférence.

Je souhaiterais ici insister sur deux points.

Premièrement, nous devrions tous admettre que l'avenir de la planète dépend de la santé des océans.

Les raisons de conserver nos ressources marines ne manquent pas, que l'on pense aux plantes et animaux ayant des vertus médicinales ou aux écosystèmes essentiels qui, comme les coraux d'eau profonde, concourent à la préservation de la vie.

Si nous voulons assurer une vie décente pour tous sur une planète viable, nous devons conserver les océans et les exploiter de manière durable. N'oublions pas que plus de 3 milliards d'êtres humains en dépendent pour leur subsistance.

Pourtant, nous continuons d'abuser de cette précieuse ressource. Heureusement, nous avons aujourd'hui la possibilité de protéger la biodiversité en haute mer au moyen d'un traité juridiquement contraignant.

Ce projet, nous devons le mener à bien sans exclusive – en veillant à ce que toute personne concernée participe aux discussions – et c'est là mon deuxième point. Les États Membres et les États parties auront un rôle moteur.

Mais nous ne pouvons pas agir seuls. Nous avons besoin d'entendre ce que chacun a à dire, notamment les scientifiques, les universitaires et les juristes. En outre, l'appui du système des Nations Unies sera décisif. Plus les participants seront nombreux, plus les discussions seront riches et les résultats, solides.

*Mesdames et Messieurs les représentants, Chers collègues,*

Aujourd'hui, à l'aube d'une nouvelle étape, nous devons garder à l'esprit non seulement le mandat qui nous a été confié, mais aussi le devoir que nous avons envers notre prochain : celui de protéger les mers.

Il y a quelques semaines, j'ai reçu une lettre d'un jeune écolier de Seattle prénommé Lars, très inquiet de la santé de nos océans. Je ne pense pas qu'il ait jamais entendu parler de la « biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale ». Mais il sait que nous devons agir de toute urgence.

N'oublions pas les conséquences qu'ont nos travaux pour Lars et tant d'autres.

Nous ne disposons pas d'océans de rechange. Quand les ressources des nôtres seront épuisées, il sera trop tard. C'est pourquoi nous devons agir maintenant.

Je vous souhaite une réunion fructueuse et couronnée de succès.